

Kibungu le 3 novembre 1961



OBJET:
RVL 3726

N° 2407/FIN/DW

A Monsieur le Résident du Ruanda
à
KIGALI

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre dont référence en marge, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'arme de Monsieur Salim bin Mohamed a été saisie avant mon arrivée à Kibungu.

Selon les renseignements obtenus cette arme aurait été saisie vu l'absence de papier en règle. Par après j'ai décidé de consigner temporairement cette arme conformément à l'article trois de votre décision N° 6/Fin. du 23 mars 61.

L'Administrateur de Territoire ff.
G. DE WEERD